

Horaires Agence

Du lundi au vendredi

09h00 - 12h00

14h00 - 18h00

Le Samedi sur RV

FOCH IMMOBILIER
20, avenue Maréchal Foch
64100 BAYONNE

www.fochimmo.fr
Mail: contact@fochimmo.fr

Téléphone :
05 59 25 41 55

BAREME DE NOS HONORAIRES TTC TRANSACTIONS

APPARTEMENTS / MAISONS

Jusqu'à 50.000€	4000€
50.001 € à 100 000 €	7000 €
De 100 001 € à 200 000 €	7%
De 200 001 € à 600 000 €	6%
De 600 001 € à 1 500 000 €	5%
De 1 500 001 € à 3 000 000 €	4%
3 000 001 € et plus	3%

TERRAINS 10%

FONDS ET MURS COMMERCIAUX 10%

BAREME DE NOS HONORAIRES TTC GESTION ET LOCATIONS

Honoraires de gestion courante à la charge du bailleur : 8% TTC du montant du loyer mensuel charges incluses.

Honoraires de locations : Entremise et négociation 150€ TTC à la charge du bailleur.

Baux non soumis à la loi du 6 Juillet 1989

Baux d'habitation non soumis à la loi du 6 Juillet 1989 (conforme à la loi ALUR)

Honoraires part locataire ne pouvant être supérieurs au montant facturé au propriétaire.

Visites, constitution du dossier, rédaction du bail :	150€
Hors zones tendues et très tendues :	8€ TTC /m ²
Zones tendues	10€ TTC/m ²
Zones très tendues	12€ TTC/m ²
Etablissement de l'état des lieux	3€ TTC/m ²

Honoraires part propriétaires équivalents à la part des locataires : 10% TTC du montant du loyer annuel, hors charges.

Parkings, garages, cave

Honoraires de location et de rédaction des actes	150€ TTC
--	----------

Baux commerciaux et professionnels

Honoraires de location à la charge du preneur et/ou du bailleur selon les termes du bail

12% TTC du montant du loyer annuel, hors taxes, hors charges.

Rédaction du bail 700€ TTC.